



**INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES CROSS CORPORATIF 53**  
*Ouverture des inscriptions le 01 Août 2022*

*Pour s'inscrire il faut, soit habiter, soit travailler en Mayenne (article 4 des statuts de l'association)*

L'inscription se fait sur un formulaire informatique et le paiement se fait en ligne

**Pour S'INSCRIRE**

Accès au formulaire d'inscription :

[Inscription en individuel\(le\)](#)

**Date limite 1er Octobre 2022. AUCUN DELAI SUPPLEMENTAIRE NE SERA ACCORDE**

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

*(rappel : vous devrez insérer un certificat de moins d'un an à la date du dernier cross – Si vous fournissez une licence celle-ci doit couvrir aussi la période jusqu'au dernier cross.*

**Pour CONSULTER votre compte** : reportez vous au mail de confirmation que vous avez reçu.

**Votre dossard est à venir retirer par vous ou une personne assignée avec votre pièce d'identité au magasin SOBHI de Saint Berthevin**

**le vendredi 14 Octobre de 17 heures à 19 heures**

**Ou le samedi 15 Octobre de 10 h à 12 heures**

**Votre dossard vous sera facturé 20 Euros s'il n'est pas rendu 3 semaines après le dernier cross corpo.**